

et des jeux traditionnels et des représentations de spectacles nationaux. De plus, un Village des arts rassemblera sur une grande place publique les artistes et artisans venus de partout et la musique, qui jouera le rôle de soutien et d'animation de toutes les activités, sera assurée par des formations nationales de musiciens.

La Société d'accueil du Festival international de la jeunesse a été créée, par les gouvernements canadiens et québécois, pour assurer le meilleur déroulement possible de la "Super franco fête". Cette Société a invité les Canadiens et les Québécois à participer à la Fête dans le cadre de groupes d'animation, de groupes d'hôtes, de groupes d'information, et de groupes de contact. Le gouvernement fédéral a octroyé la somme de \$900,000 pour cette entreprise alors que le gouvernement de Québec lui a consacré \$500,000.

Vente d'une centrale nucléaire à l'Argentine

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) du Canada a signé une entente financière selon laquelle 129.5 millions de dollars seront prêtés au Gouvernement argentin afin de faciliter la fourniture à la Commission atomique argentine (CNEA) de composants et de services fournis par l'Énergie Atomique du Canada, Limitée (EACL) pour une centrale CANDU de 600 mégawatts.

En annonçant la nouvelle, M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce a dit que ce contrat de vente, obtenu en concurrence avec des soumissionnaires allemands et américains, va considérablement améliorer la position internationale du réacteur canadien CANDU. Le ministre estime que cette vente va fournir aux ingénieurs-conseils et aux fabricants canadiens environ 10,000, hommes-années de travail.

La soumission canadienne pour la fourniture "clés en mains" de cette centrale CANDU a été faite de concert avec l'entreprise italienne *Italimpianti* dont le siège social est à Gênes en Italie.

La centrale CANDU destinée à l'Argentine va être construite près de Cordoba en bordure de la rivière Terce-

ro, à environ 675 kilomètres au nord-ouest de Buenos Aires.

Le prêt de la SEE financera 90% du coût des composants et des services devant être fournis par le Canada. Le prêt sera remboursé en 30 versements semestriels commençant 6 mois après la mise en service de la centrale. Les travaux de construction devraient être terminés en 1979.

Nouvelle Loi sur les poids et mesures

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, annonçait que la nouvelle Loi sur les poids et mesures et le règlement d'application avaient été proclamés en vigueur par le gouvernement à compter du 1er août 1974. La nouvelle Loi et son règlement constituent une version entièrement modernisée et mise à jour de l'actuelle législation sur les poids et mesures dont l'application relève du gouvernement fédéral. La nouvelle Loi a quatre objectifs principaux: Constituer une mise à jour de l'actuelle législation; contribuer à un meilleur contrôle de certaines pratiques trompeuses; en outre jeter des bases solides pour la conversion au système métrique du Canada, en définissant toutes les quantités; enfin la Loi constituera un complément à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation en traitant de la précision des poids et mesures des produits pesés sur place. "Nous estimons, a précisé M. Gray, que les consommateurs ont le droit de savoir exactement ce qu'on leur donne pour leur argent, tout comme on leur indique le contenu de tous les produits préemballés, qu'ils soient vendus dans une boîte, une bouteille ou tout autre contenant".

Bourses du Conseil des Arts

Le Conseil des Arts du Canada a publié les résultats de son deuxième concours de bourses spéciales de maîtrise. Les nouveaux boursiers, au nombre de 100, ont été choisis parmi 588 candidats proposés par des membres du corps professoral des universités canadiennes. Ces bourses, d'une valeur de \$4,000 chacune et valable pour un an, s'adressent aux étudiants canadiens exceptionnellement doués qui préparent

actuellement un baccalauréat spécialisé et qui désirent entreprendre des études de maîtrise dans les humanités ou les sciences sociales.

Attribution des premières Bourses de la Reine

Le Conseil des Arts du Canada annonce également l'attribution des premières Bourses de la Reine à trois Canadiens qui se proposent d'entreprendre un programme de maîtrise en études canadiennes. Les boursiers sont: Cecil L. Bradley, étudiant en science économique à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard; Roger Rolfe, étudiant en science politique à l'Université de Toronto; et Louise Viau, étudiante en droit à l'Université de Montréal. Ils commenceront leurs études de maîtrise à une université canadienne l'automne prochain. Les bourses d'une valeur de \$4,000, comportent également une indemnité pour les frais de scolarité et une indemnité de voyage au besoin. Les Bourses de la Reine ont été établies pour commémorer la visite de la Reine Elisabeth II au Canada à l'été 1973. A l'avenir trois bourses seront attribuées annuellement.

Le transport maritime de chevaux vivants est interdit

Le ministère des Transports a annoncé que depuis le 1er juillet le transport maritime des chevaux vivants est interdit à tous les ports canadiens.

Cette interdiction s'applique à tous les chevaux sauf ceux de race certifiés et ceux faisant partie de chargements spéciaux d'au plus 50 têtes ayant obtenu au préalable l'approbation du ministère.

Aucun cheval ne pourra être expédié de ports canadiens pour quelque raison que ce soit durant les derniers mois de l'automne et de l'hiver, soit du 1er novembre au 31 mars inclusivement, en raison des mauvaises conditions météorologiques qui prévalent dans l'hémisphère nord à cette époque.

Cette interdiction a été établie suite à des requêtes de sociétés de protection des animaux, et à des enquêtes effectuées par le ministère qui ont révélé qu'il était impossible de transporter en grand nombre des chevaux à bord d'un navire sans leur infliger des souffrances inutiles.